

ANNEXE 4

SERVICE DE GESTION DE RISQUE DU MARCHÉ (SGRM) MANDAT

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DES ASSOCIÉS DANS LA SOCIÉTÉ	
<p style="text-align: right;">, TENUE LE _____,</p> <p>(Nom de la société)</p> <p>À _____, PROVINCE DE QUÉBEC.</p>	
ATTENDU QUE	Les Éleveurs de porcs du Québec (les « Éleveurs »), à titre d'agent de vente des producteurs, a établi un programme volontaire permettant aux producteurs qui le désirent de prendre, à l'égard des porcs qu'ils produisent et dont ils sont propriétaires, des contrats à livraison différée.
ATTENDU QUE	à cette fin, les Éleveurs mettent à la disposition es producteurs le Service de gestion du risque du marché (« SGRM »);
ATTENDU QUE	les associés désirent que la société se prévale du SGRM, ce qui implique qu'une demande d'adhésion doit être dûment remplie selon la formule reproduite à l'annexe 8 du <i>Règlement sur la production et la mise en marché des porcs</i> (L.R.Q., c. M-35.1, a. 92, 98 et 100);
ATTENDU QUE	les associés s'engagent à respecter les conditions de la demande d'adhésion et les dispositions applicables du <i>Règlement sur la production et la mise en marché des porcs</i> ;
<p>SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE, il est résolu de mandater _____, pour signer, pour et au nom de chacun des</p> <p style="text-align: center;">(Nom du producteur)</p> <p>associés dans la société, tous les documents nécessaires à la demande d'adhésion relative aux contrats à livraison différée déposée au nom de la société.</p>	
Nom de tous les associés (en lettres moulées) :	Signature de tous les associés :